

N°de RG :

Cabinet n° :

Nom et prénom de la personne protégée :

REQUÊTE AUX FINS DE RESILIATION DU BAIL DU LOGEMENT

Nom et prénom du tuteur ou des co-tuteurs, auteur/s de la requête :

La personne protégée est locataire d'un logement à (adresse) :

en vertu d'un contrat de bail conclu le (date) :

avec (bailleur) :

Je sollicite / nous sollicitons l'autorisation de résilier le bail de ce logement et je vous joins / nous vous joignons à cet effet **l'avis préalable d'un médecin n'exerçant pas une fonction ou n'occupant pas un emploi dans l'établissement dans lequel la personne protégée est accueillie sur le maintien à domicile (article 426 du code civil).**

Par ailleurs, je sollicite / nous sollicitons l'autorisation de :

vendre les meubles

faire débarrasser le logement par le biais d'une association

autre (précisez) :

Fait le :

Signature du tuteur / des cotuteurs

ORDONNANCE

N° de Minute

Vu la précédente requête,

Vu l'article 426 du code civil,

Nous..... juge des tutelles, assisté/e degreffier/ère ;

Rejetons la requête pour les motifs suivants :

Acceptons la requête qui apparaît conforme aux intérêts du/de la majeur/e protégé/e,

- **Autorisons** ,agissant en qualité de tuteur/ co-tuteurs à résilier le bail du logement visé dans la requête ;

- **Autorisons** la libération dudit bien des meubles le garnissant selon les termes de la requête ;

- **Rappelons** que les souvenirs, les objets à caractère personnel, ceux indispensables aux personnes handicapées ou destinés aux soins des personnes malades seront gardés à la disposition du/de la majeur/e protégé/e ;

- **Rappelons** qu'en cas d'accueil en maison de retraite, le délai de préavis pour donner congé est réduit à un mois ;

- **Disons** qu'il nous sera rendu compte de l'exécution de la présente ordonnance dans un délai de trois mois suivant notification ou dans le prochain compte de gestion ;

- **Rappelons** que l'exécution provisoire de la présente décision est de droit ;

Disons que la présente décision sera notifiée à :

-

Fait au tribunal judiciaire de CAEN, le

Le Greffier

Le juge des tutelles

Tribunal Judiciaire de Caen

Service de la Protection des Majeurs 11 Rue Dumont D'Urville CS 45257 14052 CAEN CEDEX 4

Téléphone : 02 50 10 11 50 - Mél : tutelles.tj-caen@justice.fr